

sonnières et de phénomènes analogues à ceux de la toundra circum-polaire actuelle, décrits par les Russes sous le nom de *merzlota*.

LUCIEN PERRIAUX.

II. — OBSERVATIONS ET DISCUSSION

➤ *A propos des grottes de Saint-Romain, M. l'abbé Joly fait plusieurs observations qui permettent des rapprochements avec des grottes de l'Auxois, et particulièrement de la région de Flavigny. Il remarque qu'il ne faut pas conclure, sans inventaire serré, à l'absence de tumulus dans la plaine de la Saône. M. G. Grémaud s'associe à cette observation.*

➤ *M. Ciry, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Dijon, précise les conditions de dépôt des brèches de remplissage des cavernes qu'il a étudiées en diverses stations. Il y voit des phénomènes périglaciaires. Il souligne également l'importance des modifications apportées au régime d'écoulement des eaux depuis le début des temps quaternaires par suite de l'évolution des phénomènes karstiques, de l'abaissement des niveaux de sources et de l'enfoncement des thalwegs. Les paysages du paléolithique devaient différer sensiblement des nôtres ; cela nous engage à la prudence dans nos reconstitutions archéologiques.*

➤ *M. E. Guyot précise que le gisement de Roches-Morand, près de Ternant, dont il a été question, a bien fourni un abondant matériel moustérien typique.*

➤ *M. H. Drouot insiste sur la nécessité d'établir des cartes de peuplement dont l'élaboration demande un travail d'équipe. Nécessairement provisoires, elles rendraient les plus grands services aux recherches historiques. Elles devraient indiquer d'ailleurs la densité des fouilles réalisées dans telle ou telle région, afin d'éviter des déductions hâtives sur la répartition de l'habitat ancien.*



SUR LE DUCHÉ CAROLINGIEN ET CAPÉTIEN. — VI.

Saint Lazare d'Autun ou la Madeleine de Vézelay ? Un problème d'antériorité

Il n'est pas besoin de rappeler l'influence considérable qu'a exercée le développement du culte des reliques sur la civilisation médiévale. De grands édifices comme la Madeleine de Vézelay, Saint-Lazare d'Autun et Saint-Lazare d'Avallon témoignent encore aujourd'hui du rôle joué par les pèlerinages à l'époque romane. Et l'on sait combien active fut, aux XI^e et XII^e s., la recherche des corps saints par les églises, comment aussi naquit une abondante littérature de polémique entre ceux qui se croyaient détenteurs des reliques d'un même saint. A l'une de ces polémiques, M. René Louis a consacré dans un ouvrage récent une étude approfondie et d'un grand intérêt¹. Les reliques de

1. *De l'histoire à la légende. I. Girard, comte de Vienne et ses fondations monastiques.* Auxerre, 1946, in-4^o, p. 157 et suiv. — Sur le culte de saint Lazare, p. 177-184. — Cf. J. LAURENT, *Girard de Roussillon*, dans *A B*, XX, 1948, p. 48.

sainte Marie-Madeleine (« inventées » à Vézelay aux environs de 1030) opposaient Vézelay aux moines de Saint-Maximin ; mais, dans le même temps, une controverse se déroulait, à l'échelon local, entre deux villes bourguignonnes, Autun et Avallon, qui prétendaient toutes deux posséder le chef authentique de saint Lazare. M. Louis a pu conjecturer que c'était de Vézelay qu'on aurait apporté à Avallon, vers 1106-1116, les reliques du Ressuscité — qu'Autun prétendit peu après posséder. Mais il n'est pas impossible que ce soit au contraire le développement autunois du culte de saint Lazare qui ait entraîné à Vézelay celui du culte de la Madeleine. Aussi peut-il être utile de poser à nouveau la question de la date à laquelle on a commencé à honorer à Autun les reliques de saint Lazare. Problème d'antériorité, qui importe à l'histoire de la propagation des cultes et, dans une large mesure, à celle des courants monastiques et des mentalités collectives. A ce problème, l'étude suivante du R. P. de Vregille apporte une précieuse contribution :

A quel siècle l'église d'Autun a-t-elle vu naître le culte de saint Lazare ? On sait que pour Mgr Duchesne aucun document ne ferait foi avant le milieu du XII^e s. ; peu avant ce temps, une confusion se serait opérée entre les noms de *Nazarus* et de *Lazarus*, sur quoi l'on se persuada que le tombeau de Lazare devait se trouver dans l'ancienne cathédrale Saint-Nazaire. « En 1147, on transféra solennellement des restes qui furent considérés comme ceux du Ressuscité, mais sans s'inquiéter de savoir comment ils se trouvaient en France... » La présence des gants et du « bâton pastoral » dans la tombe ferait craindre qu'on n'ait dérangé dans son sommeil quelque ancien évêque local ¹.

C'est aller un peu vite en besogne. De bâton pastoral, en réalité, il n'est pas question. Et le narrateur de 1146 savait fort bien que le corps saint avait été apporté à Autun : la « châsse » d'argent qui recouvrait le sarcophage (au côté droit du maître-autel de la cathédrale, nous dit D. Plancher) remontait à cette première translation. Il y avait « longtemps » de cela ². Mais combien de temps au juste ?

Deux documents pourraient suppléer à ce silence, s'ils étaient recevables. C'est d'abord la mention du martyrologe autunois du

1. I., DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, I, 323, 343.

2. Relation publiée par FAILLON, *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Madeleine...*, II, 715-724. « Invenit item dominus Humbertus sancti martyris inter ossa cirothecas ejusdem, insigne pontificis, et *peram*, signum praeconationis et praedicationis... » (723 C). Le rapprochement évangélique de la besace et du bâton (LUC, IX, 3, etc.) explique la confusion. — « *Capsam argenteam, quae super tumbam beati viri a tempore adventus ejus diu permanserat, duobus lapidariis ad enucleandas sarcophagi compages solum admissis, amoveri praeceperunt* » (720 D).

XIII^e s. qui, après avoir rappelé le martyre de Lazare sous Domitien et une première translation à Marseille par Titus et Vespasien, ajoute :

...deinde post multa annorum curricula a Gerardo antistite, permittente Deo, apud urbem Eduam cum gratiarum actione verum deductum est...¹.

L'évêque Girard (968-976) apparaît ici en compagnie bien suspecte ; mais le détail qui le concerne se retrouve dans un *obit* qu'une main du XIV^e s. a relevé aux marges du même manuscrit :

XVIII^e kalendas maji, obiit bone memorie Gerardus, episcopus Eduensis, qui corpus beati Lazari, catriduani mortui, quod Dominus suscitavit, pro quo lachrimatus est dicens : Lazare, veni foras, cum magna veneratione apud Eduam attulit².

Ces deux mentions nous montrent une croyance bien établie à Autun aux XIII^e-XIV^e s. ; c'est à l'évêque Girard que la ville devait son inestimable trésor. Mais permettent-elles de remonter au fait même de la translation ? Il faudrait pour cela pouvoir les étayer d'autres indices. Le chanoine Chaume s'y est essayé par une série de rapprochements suggestifs qui font ressortir au moins la vraisemblance du fait³. Il n'a pas eu le bonheur de rencontrer des documents qui puissent jalonner le temps écoulé entre Girard et Humbert de Bâgé. De tels documents existent cependant, là où on ne songerait guère à les chercher.

Notons d'abord que l'*obit* de Girard transcrit au XIV^e s. représente certainement la version légèrement modernisée d'une rédaction très ancienne. Voici en effet le texte que relevait, au XVII^e s., le Père Pierre-François Chifflet *ex obitibus adnotatis ad marginem Martyrologii cathedralis Aeduensis*:

XI kal. maii Obiit Girardus bonae memoriae humilis episcopus qui corpus Beati Lazari, quatruiduani mortui, quem Dominus suscitavit (pro quo

1. Bibl. nat., ms. lat. 9883, f^o 62 v^o ; — Cf. M. PELLECHET, *Notes sur les livres liturgiques d'Autun, Chalon et Mâcon*, p. 227.

2. Texte de M. CHAUME, *Recherches d'histoire chrétienne et médiévale* (V. *La translation des restes de saint Lazare à Autun. Quelques suggestions*), p. 94-98 (repris de *M S E*, XI, IX, 1943, p. 161-167).

3. M. Chaume rappelle que le duc Hugues I^{er}, donnant à l'abbaye de Cluny l'église Notre-Dame d'Avallon en 1077, mentionne l'existence, dans le trésor de cette église, d'une *imago sancti Lazari aurea*, peut-être un buste-reliquaire. En tout cas le martyrologe d'Avallon dira : *Pridie kl. Maii... translatio capitis sancti Lazari facta ab Henrico duce Burgundiae, viro bone memorie, apud Avalonem* (M. PELLECHET, *op. cit.*, p. 227, d'après Bibl. nat., ms. lat. 5187 A, XIV^e s.). — Il s'agit là d'une tradition distincte qui inquiétait déjà les Autunois du XII^e s. (ainsi sans doute que celle d'Andlau, d'où leur joie à découvrir intactes les reliques de saint Lazare : « Ast de capitis pretiosissimi sancti inventione, de quo quibusdam variis opinionibus incerti erant, praecipue congratulati sunt » (FALLON, *op. cit.*, 721 B). Même si le culte à Autun et à Avallon avait une commune origine à chercher du côté de l'Alsace, et parmi les parents de l'impératrice Richarde, bienfaitrice d'Andlau, il resterait qu'il s'est fixé dans les trois sanctuaires autour de reliques qui s'excluent.

*etiam lacrymatus est, dicens : Lazare veni foras) cum magna veneratione apud Eduam attulit*¹.

On admettra difficilement que ce texte de couleur plus archaïque se confonde avec celui qui a été cité d'après le chanoine Chaume. Le P. Chifflet, érudit des plus consciencieux, a certainement eu sous les yeux un martyrologe plus ancien où l'anniversaire de Girard, *humilis episcopus*, figurait au 21 et non au 14 avril.

*

Un détail nous met sur la voie de constatations plus explicites. C'est la double mention de saint Lazare au martyrologe autunois du XIII^e s. (une troisième concerne la translation de 1146) :

Kalendas Septembris... natale sancti Lazari martyris, quem Dominus suscitavit a tumulo...

*XVI kl. Januarii... natale beati Lazari martyris quem Dominus Ihesus Xristus... suscitavit a mortuis...*².

Pourquoi deux « naissances » d'un unique saint, même mort et ressuscité ? Recourons aux *Acta Sanctorum*. A la date du 1^{er} septembre, ils ne font qu'enregistrer l'indication d'un bréviaire de Besançon : *SS. Lazari et Prisci MM*. Il s'agit bien, nous disent-ils, de Lazare le Ressuscité, le texte du bréviaire le montre. Mais qui est *Priscus* ? Peut-être un des deux saints italiens de ce nom vénérés à pareil jour³.

C'est bien du côté de Besançon qu'il faut nous tourner. Et là, nous pouvons remonter d'un bond jusqu'aux plus anciens des livres liturgiques conservés. Nous y trouvons régulièrement associés à la date du 1^{er} septembre les deux martyrs Lazare et *Priscus*, donnés tous deux comme honorés à Autun.

Voici les deux mentions du calendrier qui précède un sacramentaire écrit pour Hugues de Salins, archevêque de Besançon (1031-1066), et qui se laisse facilement dater de 1037-1039 :

Kal. septemb. — Aedue S. Lazari quem Dominus suscitavit et S. prisci
mr.

*XVI kal. ian. — Edeue S. Lazari quem dominus suscitavit*⁴.

1. Bibl. nat., Coll. Baluze, 142, f^o 106 v^o.

2. M. PELLECHER, *op. cit.*, p. 227.

3. *Acta Sanctorum*, sept., 1 (3^e éd.), 5 E. — *Priscus* n'est-il pas saint Bris, honoré à Auxerre le 26 mai ? L'oraison suivante permettrait peut-être de l'identifier : *Omnipotens sempiternus Deus, fortitudo certantium et martyrium palma, sollempnitatem hodiernae dici propitius intueri, et ecclesiam tuam continua hac celebritate letari, ut intercessione martyris tui prisci, omnium in te credentium vota perficias, per.* (Bibl. nat., ms. lat. 10500, f^o 145 v^o).

4. Bibl. nat., ms. lat. 10500, f^o 24 r^o et 29 r^o. La date du sacramentaire ressort spécialement de deux *obits* inscrits au calendrier : celui d'Ermebourg, mère d'Hugues de Salins, encore vivante en 1037, est de première main, en des termes qui paraissent

Des mentions identiques figuraient dans un second calendrier écrit pour le même archevêque et aujourd'hui perdu¹. Et ces indications ne sont pas isolées. Nombre de livres bisontins de la même époque leur font écho. Voici par exemple la liste des martyrs bourguignons figurant aux riches litanies du *liber precum* joint à un pontifical d'Hugues de Salins et transcrit peu après 1048 :

...*S̄c̄e nazari, S̄c̄e celse, S̄c̄e leodegarii, S̄c̄e lazare, S̄c̄e mammes, S̄c̄e gengulfe, S̄c̄e desiderii, S̄c̄i gemini, S̄c̄e benigne, S̄c̄e simphoriane...*².

Même liste aux troisièmes litanies du samedi-saint d'un graduel de Besançon, contemporain³. On la retrouve dans le même ordre, de saint Nazaire aux saints Jumeaux, dans le missel de la Madeleine de Besançon à la fin du XI^e s.⁴. Quant à la messe de saint Lazare, on en retrouve des éléments⁵ au sacramentaire et au graduel, à la date du 1^{er} septembre (au 17 déc., il n'y a qu'un renvoi).

Dans tous ces textes, nous lisons, plus de cent ans avant la translation de 1146, et à soixante ans seulement de la mort de Girard, l'affirmation du culte rendu par Autun au saint de Béthanie, et même celle d'une double fête en son honneur.

Quel pouvait être l'objet de cette seconde solennité ? Aucun des documents cités ne nous l'indique, puisque tous répètent le mot de *natale*. Mais c'est encore une source bisontine qui vient nous éclairer, le martyrologe du chapitre de Saint-Jean. Ce manuscrit de la fin du XII^e s. nous offre un texte d'Usuard adapté à l'usage de Besançon bien avant cette date ; plusieurs traits nous y font reconnaître la copie d'un modèle du XI^e s., et bien rares sont les additions du XII^e. Or, voici en quels termes est annoncée la fête du 1^{er} septembre :

...*Item augustaduno exceptio corporis sancti lazari quem dominus ihesus suscitavit a mortuis*⁶.

indiquer une mort récente ; celui de l'empereur Conrad (4 juin 1039) est déjà de seconde main.

1. DUNOD DE CHARNAGE, *Hist. des Séquanois...*, I, preuves, p. XIV et XVII ; *Hist. de l'Eglise... de Besançon*, I, preuves, p. XXVI et XXXI. Reproduit dans MIGNE, *P. L.*, LXXX, 419, 422.

2. Montpellier, Bibl. de la Faculté de Médecine, ms. H 303, f^o 48 r^o.

3. Rome, Bibl. vat., ms. Borg. lat. 359, f^o 178 r^o.

4. Besançon, Bibl. munic., ms. 72, f^o 93 r^o.

5. Les oraisons sont les suivantes : — *Kal. sept.* — *Natale S. Lazari.* Deus qui per unigenitum filium tuum dominum nostrum, beatum lazarus quadrimum mortuum de monumento suscitasti, erige nos de tumulis peccatorum ut mereamur adipisci consortia electorum tuorum, per eundem. — *Secreta.* Beati lazari dilecti tui sollicitudine celebrantes tibi domine hostiam laudis immolamus ut a nostris mundemur delictis, per. — *Postcommunio.* Refecti participatione sacri muneris, quesumus, domine deus noster, ut intercedente beato lazaro dilecto tuo, cunctis efficiamur hostibus fortiores, per. (Paris, Bibl. nat., ms. lat. 10500, f^o 145 r^o. — Pour le graduel, Rome, Bibl. vat., ms. Borg. lat. 359, f^o 217 r^o). — Les épistoliers bisontins du XI^e s. présentent ici des lacunes ; les évangélistes n'ont pas ces fêtes (dont l'évangile allait de soi).

6. Besançon, Bibl. munic., ms. 711, f^o 159 r^o.

On ne peut demander davantage. Parallèles aux mentions plus courtes des deux calendriers cités, ces mots n'ont pas été imaginés en un temps où Autun avait presque oublié la première translation pour ne plus fêter solennellement que la *revelatio* de 1146, ignorée du martyrologe bisontin. Nous avons affaire ici aussi à un document du XI^e s. au moins.

Ainsi les livres de Besançon, si nombreux et si riches pour le XI^e s., nous apportent, en plus d'un témoignage très fort sur le culte autunois, au début de ce siècle, une précision de grande valeur : la fête du 1^{er} septembre rappelle la translation de saint Lazare à Autun. Le nom de l'évêque Girard n'est cité nulle part — il importait moins à Besançon ; — mais la tradition qui le désigne tire de ces attestations anciennes une vraisemblance touchant à la certitude. On peut même se demander si la date exacte de la translation ne pourrait pas être conjecturée. Si Girard, comme le fera Humbert de Bâgé en 1146, a pour cette solennité fait choix d'un dimanche, « jour que l'usage a toujours réservé aux grandes cérémonies religieuses »¹, une seule date serait possible, celle du 1^{er} septembre 972.

*

Le témoignage bisontin, trop ancien et trop massif pour qu'on puisse en diminuer la portée, paraîtra d'autant plus recevable qu'il nous est transmis dans un contexte autunois très étendu. Nous constatons, à feuilleter le calendrier que faisait rédiger Hugues de Salins vers 1038, qu'aucune église, après celle de Besançon, n'y tient autant de place que celle d'Autun. Langres ne vient qu'ensuite. D'Auxerre, si bien représentée au martyrologe hiéronymien, il est à peine question. Quelques notices, prises parmi les moins courantes, donneront une idée de cette richesse.

(1^{er} janvier) ...*Augustiduno S. Agrippini episcopi. Item Augustiduno S. Reueriani cum sociis suis...*

(7 janvier). *Aedue Translatio S. SIMPHORIANI MARTYRIS* ².

(8 janvier) ...*Augustiduno S. Egemonis episcopi.*

(13 janvier) ...*In territorio augustudinensi, S. Vientii confessoris...*

1. M. CHAUME, *loc. cit.*, p. 37.

2. Les oraisons et la préface de cette solennité figurent au sacramentaire sous la rubrique complète : *translatio sanctorum Symphoriani et Faustii atque Auguste* [... *Horum ergo sanctissima corpora prebent nobis precipua gaudia, quia per te mundo sunt palefacta...* » (f^o 47 v^o).) Les martyrs Faustus et Augusta sont donnés par le cycle hagiographique bourguignon comme les parents du jeune Symphorien. S'agit-il ici d'une consécration de l'église Saint-Symphorien ? En quelle année ? — Le calendrier indique (entre autres) pour Dijon la translation de saint Bénigne (24 nov. ; c'est celle du VI^e s.) ; pour Langres, la translation de saint Grégoire (6 nov.), et la dédicace de saint Mammès (2 juillet). — Le martyrologe cité (Besançon, ms. 711) a conservé, pour Dijon, le souvenir de sainte Paschasie (9 janv.) et celui de la translation de l'évêque saint Urbain (22 janv.).

- (25 janvier) ...*In territorio Augustidunensi et monasterio Flauiniaco S. prejecti martyris et episcopi.*
 (1^{er} juillet) ...*Augustiduno depositio Leontii episcopi.*
 (3 août) ...*Aedue S. eufronii episcopi.*
 (5 août). *Aedue S. cassiani episcopi.*
 (21 août) *Vigilia S. Simphoriani...*
 (23 août) ...*Augustiduno Flauiani episcopi.*
 (29 août) ...*octave S. simphoriani.*
 (1^{er} septembre). *Aedue S. Lazari quem dominus suscitavit et S. prisci m^{rr}.*
 (7 septembre). *Augustiduno Regine uirginis et martyris...*
 (19 novembre). *Augustiduno Simplici episcopi.*
 (17 décembre). *Eduæ S. Lazari quem dominus suscitavit.*

La moitié au moins des dépositions enregistrées par le martyrologe hiéronymien a trouvé place ici. Sept ou huit de ces mentions ne figurent même pas au martyrologe autunois du XIII^e s. Le fait est surprenant. Dès longtemps, des saints comme Symphorien, Léger ou Nazaire étaient fêtés à Besançon, mais jamais le calendrier ne s'était à ce point chargé de saints autunois. Aucun livre bisontin contemporain ou postérieur n'a retenu d'ailleurs cette longue litanie, pas même le second calendrier d'Hugues de Salins. Comment expliquer une telle profusion, à moins d'y voir l'expression de la dévotion personnelle du grand archevêque qui fit rédiger pour son usage ce calendrier ? Il a fait inscrire là des noms chers comme il y notait ceux de son père, de sa mère et d'autres personnages vénérés.

Quels liens mystérieux l'unissaient donc à l'église d'Autun plus encore qu'à celle de Langres, toute proche ?

*

Un document nous le suggère de façon saisissante. C'est une précieuse liste dont l'original, aujourd'hui perdu, fut jadis entre les mains du P. Chifflet, qui l'a relevée : *Nomina amicorum nostrorum defunctorum*¹. Il ne s'agit pas des « amis » de l'église de Besançon, mais des amis personnels d'Hugues de Salins. Point d'archevêques, de dignitaires ou de chanoines de Besançon — ils figuraient déjà aux obituaires des chapitres, — mais trente-neuf noms sommairement classés où voisinent évêques et abbés (comme Lambert de Langres et Guillaume de Dijon), empereurs, impératrices, rois et reines de France et de Bourgogne, chevaliers et moines, tous personnages morts, semble-t-il, entre 1020 et 1044. Il y a là des noms d'un grand prix, comme ceux de divers *magistri* du XI^e s. ; mais l'attention est surtout attirée par les premiers noms, ceux qui tenaient le plus à cœur à l'auteur de la liste.

1. Paris, Bibl. nat., Collection Baluze, 142, f^o 106 v^o.

D'abord ceux de son père et de sa mère : *Humbertus genitor. Ermemburga genitrix*. Puis sans transition :

Wallerius Eduensis episcopus

Anseisus Eduensis decanus

Aynaldus Eduensis decanus

Hugo magister

Ici viennent un jeune neveu de l'archevêque, Hugues, *Eldradus*, abbé de Baume, *Vallerius magister* (qui doit être l'élève de Fulbert de Chartres assassiné à Besançon vers 1030), puis

Albuinus Eduensis prepositus.

Ensuite seulement commence la série des évêques, puis des souverains.

Un tel document nous livre le plus intime de l'affection du grand prélat qui l'avait sans doute écrit de sa main sur le livre de la messe, et c'est avec un intense intérêt que nous y lisons, uni au nom de ses parents, celui de l'évêque et des dignitaires d'Autun. Comment douter que ces personnages n'aient joué un grand rôle dans son éducation ? Quand aucun texte ne nous le dit expressément, celui-ci paraît bien donner une certitude. C'est à Autun et auprès de l'évêque Gautier, successeur immédiat de Girard, qu'Hugues de Salins est allé chercher la science, le zèle apostolique et la sainteté. Et ceci ne doit pas nous surprendre quand nous savons combien les études, étaient misérables en ce temps à Besançon. Gautier de Besançon qui se penchait avec grande affection sur un filleul que tout désignait comme son futur successeur, n'a pu lui prouver plus d'intérêt qu'en le confiant quelques années à cet autre Gautier, *summae religionis episcopus*, un parent sans doute ¹. C'est précisément auprès de l'évêque d'Autun que grandissait alors son propre filleul, Halinard, futur abbé, futur archevêque, qui sera toujours pour Hugues « un ami très intime » ².

Notons que le nom de Gautier d'Autun se retrouve ailleurs encore dans les livres d'Hugues de Salins. La même main fine qui a noté au calendrier du sacramentaire 10500 le sacre et l'intronisation d'Hugues y a inscrit, à quatre jours de distance (30 sept. et 5 oct.), deux anniversaires :

Obitus domini Vualterii, eduensis episcopi (1024).

Obitus Walterii crisopolitani archiepiscopi (1031).

1. « ...precessoris dominique mei Walterii qui mesacri baptismatis unda renouatum suscepit ac tenuit, omnique post dilectione sese uite mee contulit... » (Charte de fondation du chapitre de Saint-Etienne de Besançon ; cf. MIGNE, *P. L.*, LXXX, 421-422). — Le titre donné à Gautier d'Autun par le pape Benoît VIII (*H. Fr.*, X, p. 432 ; — JAFFÉ, *Regesta*, n° 4013) doit s'entendre de son grand âge. A cette date (1^{er} sept. 1016), il a déjà quarante ans d'épiscopat. Il ne mourra que le 30 sept. 1024.

2. *Hugo Chrysopolitanae sedis Archiepiscopus, ipsius valde familiaris amicus...* (*Chron. de Saint-Bénigne*, P. I., CI, XII, 846 ; éd. Bougaud. p. 192).

Ce sont les seuls évêques que l'on rencontre là, avec Hector, prédécesseur de Gautier à Besançon (27 oct.).

Quant aux dignitaires d'Autun dont Hugues de Salins gardait la mémoire, ce ne sont pas des inconnus¹.

Le premier, le plus vénérable, Anséis, était neveu peut-être d'un chancelier de l'évêque Girard. Il apparaît comme simple chanoine au début de 983, puis comme grand-chantre à partir de 992 et jusqu'en 1013-1014. À ce titre, il dut avoir vingt ou trente ans la haute main sur les écoles capitulaires. En 1025-1026, il a déjà remplacé *Unericus* comme doyen du chapitre. Ainaud a dû peu après lui succéder dans cette charge.

Cet Ainaud apparaît pour la première fois parmi les chanoines en 992. En 1013-1014, il ne porte encore aucun titre. En 1025-1026, il signe au rang de grand-archidiacre. Aucun document autunois ne nous le montre doyen ; mais cette promotion n'a rien d'in vraisemblable. Ainaud dut occuper cette charge après la mort d'Anséis auquel il ne survécut guère, puisque dès avant 1031 le doyen est Guy.

Un *Albinus* paraît auprès de Gautier à Flavigny en 1002-1006. Sans doute est-ce le chanoine que nous retrouvons en 1013-1014 et

1. Des différentes chartes consultées pour ces identifications, seules sont citées ici celles qui sont directement utiles et dont la liste suit. On trouve un utile catalogue des pièces des IX^e-XII^e s. provenant des chancelleries autunoises dans André DÉLÉAGE, *Recueil des actes du prieuré de Saint-Symphorien d'Autun de 696 à 1300* (1936), hors-texte, p. LVIII.

Un *Ansius* est chancelier de l'évêque Girard en 970 ou 973, avec, pour notaire, le diacre Raoul qui le remplace bientôt (A. de CHARMASSE, *Cartul. de l'église d'Autun*, I, 57, n^o 36).

Février 983 : Charte de Gautier d'Autun pour Cluny (BERNARD et BRUEL, *Rec. des chartes de l'abb. de Cluny*, II, 664, n^o 1628) : ...*Ansisi*...

992 : Charte de Gautier d'Autun pour Flavigny (Dom PLANCHER, *Hist. de Bourgogne*, I, preuves, p. XXIV, n^o XXX) : ...*Anssirus Praecentor*... *Ainaldus*...

1002-1006 : Charte de Gautier pour Flavigny (MABILLON, *Annales O.S.B.*, IV, 702 n^o XXIX : ...*Albuini*...

1004 : Charte de Gautier pour Saint-Bénigne de Dijon (PÉRARD, *Recueil*, p. 168) : ...*Ansesi Cantoris*, *Ainaldi*, *Hugonis*...

1013-1014 : Donation à l'église d'Autun par le chanoine Hugues (A. DE CHARMASSE, *Cart. de l'église d'Autun*, II, 88, n^o) : ...*Unerici decani*... *Anseisi praecentoris*... *S. Albuini*. *S. Ainaldi*...

1025-1026 : Charte de l'évêque Helmuin pour Flavigny (*Gall. Christ.*, IV, Instr., 77, n^o 40) : ...*Ainaldus archidiaconus*, *Anseius decanus*..., *Albinus praepositus*...

1026-1031 : Confirmation par Helmuin de la charte de 992 pour Flavigny (du vivant du roi Robert) (Dom PLANCHER, *Hist. de Bourgogne*, I, preuves, p. XXIV, n^o XXX) : *Helmuinus episcopus*, *Aganus*, *Goffredus archidiaconus*, *Hugo*, *Wido*, *Azilinus praepositus*... (l'utilisation de ces souscriptions moins explicites reste délicate).

1033 : Charte d'Enzelin de Vergy, évêque de Paris, pour l'église d'Autun (souscrite notamment par Hugues de Salins, archevêque de Besançon) (A. DE CHARMASSE, *Cart. de l'église d'Autun*, I, 22, n^o 14) : ...*S. Vuidonis decani*... *S. Eusebii praecentoris*, *S. Valeriani archidiaconi*, *S. Hugonis praepositi*... — V. DEVOUCOUX mentionne Anséis dans : *Notice chronologique sur les grands-chantres de l'église d'Autun* (dans les *Mém. Soc. Eduenne*, 1844, p. 137-150), et Ainaud dans *Archidiacres de l'église d'Autun* (*ibid.*, p. 194-201).

qui fut nommé prévôt du chapitre avant 1025-1026. Il dut avoir pour successeur, avant 1031, *Azilinus*, lui-même remplacé par Hugues, prévôt en 1033.

Faut-il aussi chercher à Autun l'*Hugo magister* qui, dans la liste d'Hugues de Salins, suit Anséis et Ainaud ? La chose est d'autant plus probable qu'à pareille date on ne rencontre pas à Besançon de chanoines de ce nom. Faut-il penser à Hugues, chanoine d'Autun, qui, en 1004, signe aux côtés d'Anséis et d'Ainaud une charte de Gautier et, en 1013-1014, fait à son chapitre une donation dont Anséis, Ainaud et Auboin sont tous trois témoins ? Hugues de Salins aurait pu l'avoir pour « maître » sans que cela signifîât que cet Hugues ait eu la direction des écoles.

*

A relever ces quelques détails sur de très anciens liens entre églises d'Autun et de Besançon — il y en aurait beaucoup d'autres — nous ne nous sommes pas tout à fait écartés du problème de saint Lazare. Ils nous montrent au moins à quelle source sûre puisaient les liturgistes bisontins du XI^e s. lorsqu'ils inscrivaient à leur calendrier la double fête d'Autun. Un Gautier, un Anséis ont été les contemporains de l'évêque Girard, et c'est auprès d'eux, auprès des reliques vénérées de Lazare, qu'Hugues de Salins a conçu pour ce saint la dévotion que reflètent ses livres. Le piquant de la chose est que le chapitre de Besançon ait ainsi rappelé pendant des siècles à son martyrologe la date d'une translation que celui d'Autun, tout aux souvenirs de 1146, avait fini par oublier.

Bernard de VREGILLE, S.J.



POUR L'HISTOIRE SOCIALE ET POLITIQUE DE 1789 A 1870. — VIII.

Entre deux révolutions (1800-1848).

Les « Droits réunis » et l'agitation politique

Impopulaires à toutes les époques et surtout dans les pays de vignes¹, considérés comme vexatoires à cause du contrôle inquisi-

1. L'impopularité des commis aux Aides sous l'Ancien régime est trop connue pour qu'il soit besoin d'insister. Rappelons seulement, à titre d'exemple, le cas de ce contrôleur ambulant qui, accusé de viol, bien que, dit-il, l'âge et la figure de sa prétendue victime fussent « capables d'ancantir pour jamais toute idée de galanterie dans le cœur d'un homme », soutint qu'il s'agissait d'une calomnie inspirée par la haine dont les commis aux Aides sont l'objet, notamment dans les pays vignobles (Tonnerre, 1753 : Arch. Yonne, Suppl. à l'inventaire du bailliage criminel de Sens, dossier 56).